



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Algérie

Question écrite n° 24818

## Texte de la question

M. Frédéric Dutoit attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les atteintes à la liberté d'expression en Algérie. A quelques mois de l'élection présidentielle programmée courant 2004 dans ce pays, une partie de la presse d'opinion et des journalistes sont la cible des autorités algériennes, sont victimes de la censure ou subissent des menaces. De grands noms de la presse algérienne ont même récemment été arrêtés et longuement interrogés au commissariat central d'Alger pour des écrits et des caricatures non complaisants à l'égard du pouvoir en place. Il souhaite qu'il condamne officiellement ces « pratiques d'un autre âge », selon une expression chère aux démocrates algériens, et prenne avec diligence des initiatives diplomatiques en faveur du rétablissement en Algérie de la liberté d'expression en général, de la liberté de la presse en particulier. Il lui demande de le tenir informé des dispositions qu'il prendra en ce sens.

## Texte de la réponse

La France est profondément attachée au respect de la liberté de la presse partout dans le monde. Celle-ci constitue une composante essentielle de l'État de droit. L'existence, en Algérie, d'une presse dont la liberté de ton et d'opinion est souvent soulignée représente un acquis important. C'est pourquoi la France a publiquement marqué son souhait que des solutions soient rapidement trouvées aux difficultés rencontrées depuis l'été par une partie de la presse privée algérienne et certaines de ses figures les plus emblématiques. Le fait que ces titres reparassent aujourd'hui constitue un élément positif. En tout état de cause, la France continue à suivre cette situation avec attention et considère que la presse a, en Algérie comme ailleurs, un rôle capital à jouer pour favoriser le développement d'un débat démocratique ouvert, responsable et serein.

## Données clés

**Auteur :** [M. Frédéric Dutoit](#)

**Circonscription :** Bouches-du-Rhône (4<sup>e</sup> circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 24818

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 septembre 2003, page 7028

**Réponse publiée le :** 17 novembre 2003, page 8777